

## Les chartistes et l'Algérie

Pierre Boyer

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Boyer Pierre. Les chartistes et l'Algérie. In: La Gazette des archives, n°30, 1960. pp. 105-116;

doi : <https://doi.org/10.3406/gazar.1960.1592>

[https://www.persee.fr/doc/gazar\\_0016-5522\\_1960\\_num\\_30\\_1\\_1592](https://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_1960_num_30_1_1592)

---

Fichier pdf généré le 12/05/2018

## LES CHARTISTES ET L'ALGÉRIE <sup>1</sup>

Rien ne prédisposait apparemment les chartistes à s'intéresser à l'Algérie. Cette province n'avait fait son apparition dans le domaine national qu'à une époque récente, ignorée des programmes officiels. D'autre part les disciplines professées à l'École des Chartes ne paraissaient pas être d'un secours direct à l'historien du Maghreb. Enfin il ne semblait pas à première vue que de jeunes esprits, attirés avant toutes choses par le passé de la France, dussent se sentir la vocation de l'aventure, intellectuelle autant que matérielle ; assez en tous cas pour voguer vers cette « terra incognita » que constituait encore, en 1830, la Régence d'Alger.

Ce fut pourtant ce qui se produisit.

L'attrait de l'inconnu amena sur ces rivages, au cours des années, un contingent de chartistes qui se taillèrent une place enviable, non seulement en ce qui touche la pure érudition, mais encore dans tous les domaines de l'activité humaine où les circonstances les engagèrent. Leur rôle local fut en effet considérable, et l'on pourrait s'étonner de le voir ignoré de beaucoup, si, pendant longtemps, le principal mérite reconnu à l'Algérie n'avait été de ne point faire parler d'elle. Cette réserve de bon ton a, hélas, disparu ; tirons-en la platonique consolation de profiter des circonstances pour rendre un juste hommage à des confrères oubliés.

Le psychologue chargé d'étudier le comportement du chartiste en Algérie aboutirait sans doute à l'élaboration de deux catégories. D'un côté ceux qui s'adaptent d'emblée aux conditions de vie particulières du pays, et qui y restent. De l'autre ceux qui n'y trouvent qu'un ciel d'exil et soupirent après la Métropole, qu'ils regagnent, enfin, au bout de quelques années. L'Algérie ne suscite pas de vocations incertaines. Les peintres diraient que cette contrée d'ombre et de lumière ne connaît pas les clairs-obscurs.

Il est d'usage de parer les anciens de toutes les vertus, mais il arrive par-

1. Loin des sources officielles, nous n'avons pu écrire cet article que grâce à la collaboration de notre confrère G. ESQUER, dont les souvenirs personnels ont suppléé aux lacunes des dossiers. Qu'il en soit ici vivement remercié. Nous n'avons pas cherché, d'autre part, à établir la bibliographie des travaux des chartistes ayant servi en Algérie, mais à souligner simplement leur orientation et leur valeur.

fois que la vérité rejoigne la bienséance. Le premier chartiste qui aborda, en effet, l'antique Berbérie fut, sans complaisance posthume, un être d'exception. Il se nommait Adrien Berbrugger. Au physique, un garçon de petite taille, vif et toujours en mouvement, qui débordait d'activité. Il était né à Paris en 1801. Après de solides études au Collège Charlemagne, il suivit les cours de la première École des Chartes qui venait d'être fondée. Bon paléographe, il reçut du gouvernement britannique la mission de rassembler les documents relatifs à l'occupation anglaise en France au xv<sup>e</sup> siècle. Une carrière brillante et paisible s'ouvrait donc devant lui. Ce fut peut être ce qui effraya son tempérament aventureux. Déjà, pendant ses loisirs, il parcourait la province, prêchant le Fouriérisme, alors dans toute sa nouveauté, et dont il était un fervent adepte. Puis, brusquement, en 1833, il plantait là ses « goddons » pour s'embarquer vers Alger, comme secrétaire du maréchal Clauzel.

Il s'enthousiasma pour le pays lors de ce premier séjour, malgré le succès relatif que rencontrait sa propagande fouriériste. Il devait y revenir deux ans après. Notre confrère G. Esquer, à qui nous cédon la plume, conte ainsi ses débuts : « Chargé de la rédaction du *Moniteur algérien*, organe officiel de l'administration, il y fit, à côté des textes réglementaires et des annonces, place aux articles d'archéologie et d'histoire algérienne, et même à la critique dramatique, car il rendait compte très consciencieusement des pièces jouées au théâtre de la rue de l'État-Major. Trois mois après son arrivée, il avait été chargé par le Gouvernement « de la formation et de la conservation d'une bibliothèque à Alger ». A cette bibliothèque, le Conseil d'administration de la Colonie commença par refuser tout crédit. Faute de mieux, Berbrugger partit en chasse derrière nos colonnes expéditionnaires. Les manuscrits qu'il recueillit à Mascara, Tlemcen, Constantine, constituèrent le premier fonds de la Bibliothèque d'Alger. Il écrivait : « Moi, paisible bibliothécaire, j'ai suivi nos braves soldats et leur illustre chef sur les champs de bataille. Comme eux, j'ai entendu siffler les balles, subi les inconvénients du bivouac, les fatigues des marches... » Périls et mécomptes n'altéraient pas sa bonne humeur »<sup>1</sup>.

Les activités de Berbrugger devaient être innombrables : histoire, archéologie, folklore, Islam... rien ne le laisse indifférent. Inlassablement il rassemble et publie des documents, attire l'attention des chercheurs sur des problèmes à élucider. Son zèle scientifique en fait un explorateur. On le trouve en 1852 dans le Sahara constantinois où il exhume les vestiges archéologiques de dynasties locales... et étudie la création de puits artésiens. De retour à Alger, il ordonne et classe ses trouvailles. Le résultat de cette activité débordante sera qu'il n'est point de nos jours de sujet d'histoire algérienne dont la bibliographie ne doive mentionner un article de ce pionnier. Nous ne retiendrons que l'essentiel de ses travaux : un important ouvrage, *L'Algérie historique pittoresque et monumentale*, des *Études sur l'histoire militaire de la Grande*

1. Cf. G. ESQUER, *Histoire et souvenirs*, in *Revue Africaine*, C, 1956, p. 196.

*Kabylie*, la relation de l'expédition de Mascara, une notice sur les puits artésiens, une autre sur le « Tombeau de la Chrétienne », l'histoire du Martyr Géronimo... un cours et un dictionnaire d'espagnol. Mais cette énumération ne donne qu'une idée partielle de l'œuvre de Berbrugger. L'essentiel fut en effet la création, en 1856, à la demande du maréchal Randon, de la Société historique algérienne, société savante qui a allègrement franchi son premier siècle d'existence. Il donna à la *Revue Africaine*<sup>1</sup>, avec de multiples articles, le meilleur de lui-même, en même temps qu'il lui imprimait, dès les débuts, une haute tenue scientifique qu'elle a su conserver et une vie qu'elle n'a plus retrouvée après lui.

Nommé membre correspondant de l'Institut, décoré de la Légion d'Honneur, sur intervention de Napoléon III, il avait déjà reçu le témoignage inattendu de l'estime dans laquelle le tenaient ses concitoyens en se voyant désigné comme colonel de la Milice algéroise<sup>2</sup>. Il remplit cette charge avec sa conscience habituelle, malgré les soucis de toutes sortes qu'elle entraînait. Mais ces multiples activités, jointes aux rigueurs du climat et aux fatigues accumulées lors de ses expéditions dans le bled, devaient avoir raison de sa santé. Il mourut le 2 juillet 1869, épuisé et sans doute inquiet pour l'avenir des siens, un peu déçu d'avoir vu ses efforts bien modestement récompensés. Il fit à son ami, l'arabisant Cherbonneau, cette ultime et amère confidence : « Voilà où mène l'excès de travail. Ne faites pas comme moi ! », et il rendit l'âme.

Le conseil ne fut heureusement pas suivi, du moins par les chartistes qui vinrent en Algérie.

Nous dirons d'abord un mot de ceux qui se consacrèrent aux Archives.

L'administration algérienne, pour être nouvelle, n'était guère moins paperassière que l'administration métropolitaine, mais elle fut longue à comprendre l'intérêt que présentait pour elle non seulement la conservation de ses propres archives mais celle des trop rares documents turcs qui avaient survécu aux feux de joie de la conquête. Pour satisfaire à la coutume, un poste d'« archiviste » avait bien été créé. Mais aucun moyen d'action n'était donné au titulaire. Des personnages fort pittoresques se virent successivement confier la garde des tas de vieux papiers qui constituaient les Archives du Gouvernement général, jusqu'au jour où l'on s'aperçut que ces papiers se gardaient aussi bien tout seuls et le poste fut supprimé. « Verser aux Archives » fut désormais pris au pied de la lettre par les services, dont les dossiers étaient jetés par brouettes entières par le soupirail des sous-sols du Palais d'Hiver. Néanmoins, de bons esprits finirent par s'inquiéter de cette façon de faire, et le 7 juillet 1906, notre regretté confrère Raoul Busquet

1. La *Revue Africaine* est l'organe de la Société historique algérienne. Elle en est à son tome CIV.

2. La Milice algéroise était une sorte de Garde nationale.

était nommé archiviste-bibliothécaire du Gouvernement général par le gouverneur Jonnart. Il est inutile de rappeler ici qui fut Raoul Busquet et quelle fut sa carrière. N'évoquons que son séjour algérien. Il fut bref, puisqu'il prit fin en 1908, mais fécond. Avec l'appui de C. Bloch, inspecteur général des Archives, notre confrère prépara et fit signer l'arrêté du 6 avril 1908, qui devint la charte des Archives du Gouvernement général, ranimant par la même occasion la vie somnolente des Archives départementales, qui existaient sur le papier depuis 1848.

Le successeur de Busquet devait être Gabriel Esquer, qui, après avoir fait presque toute sa carrière administrative en Algérie, lui consacre encore les loisirs d'une studieuse retraite. Né en 1876, appartenant à la promotion de 1903, G. Esquer vint en Algérie en 1909 après cinq ans et demi passés aux Archives du Cantal. Il a conté lui même avec humour ses débuts algérois. Après avoir évoqué le transfert des Archives et de la Bibliothèque dans des locaux abandonnés pour leur trop grande humidité, il ajoutait : ... « [les dossiers] gisaient pêle-mêle sur le sol, en liasses dont la plupart s'étaient rompues et mélangées avec d'autres de nature différente »<sup>1</sup>.

Notre intention n'est pas d'évoquer ici les trente-huit années que notre confrère passa à la tête des Archives du Gouvernement général et de la Bibliothèque nationale d'Alger, car il cumula les deux postes de 1920 à 1942. Disons simplement que, d'un amas de papiers inutilisables, il constitua un dépôt organisé, malgré les inconvénients majeurs que présentait le local : humidité, absence d'aération, manque de place, hauteur démesurée des salles etc... : « l'humidité y est telle », écrivait-il, « que les travailleurs... éprouvent en moins d'un hiver des inquiétudes au sujet de leurs articulations. Il est vrai qu'en été le vitrage transforme la cour en étuve, et le remède serait ainsi placé à côté du mal si l'on pouvait toutefois respirer dans cette vapeur surchauffée »<sup>2</sup>.

Mais les efforts de G. Esquer pour trouver un local mieux approprié aboutirent avec la construction du nouveau Gouvernement général, et en 1933 les Archives centrales d'Algérie présentèrent enfin un aspect satisfaisant.

En même temps qu'il assurait l'inspection des archives et bibliothèques algériennes, des inventaires avaient été mis en chantier. Dès 1912 G. Esquer, en publiant une brochure intitulée *Les Archives Algériennes et les Sources de l'Histoire de la Conquête*, avait mis à la disposition du public un véritable guide d'archives.

Le gouverneur Jonnart avait créé une « Commission chargée de la publication de la collection de documents inédits de l'histoire de l'Algérie depuis 1830 », dont G. Esquer fut le secrétaire de 1910 à 1942 et qui fonctionne encore de nos jours. Elle a à son actif la publication de 18 volumes et de 3 inven-

1. G. ESQUER, *Les Archives Algériennes et les Sources de l'Histoire de la Conquête*. — Alger, 1912, p. 15.

2. *Id.*, p. 34.

taires. Dans cette collection G. Esquer devait publier la correspondance du duc de Rovigo (3 vol.), du général Voirol, de Drouet d'Erlon, du maréchal Clauzel (2 vol.) le rapport Boutin, et les inventaires des séries E et EE, H, et X des Archives du Gouvernement général, ces derniers en collaboration avec notre confrère Dermenghem. Actuellement, avec l'auteur de cet article, G. Esquer a entrepris la publication de la correspondance du maréchal Bugeaud, dont le premier tome est à l'impression.

Historien de l'Algérie française, notre confrère, à qui l'on doit une petite *Histoire de l'Algérie* qui en est à sa 3<sup>me</sup> édition, lui a consacré trois ouvrages qui ont fait date : *Les Commencements d'un Empire, la Prise d'Alger*, qui valut à l'auteur, en 1924, le second prix Gobert de l'Académie française et le Grand Prix littéraire de l'Algérie ; la monumentale *Iconographie historique de l'Algérie*, qui va du xvi<sup>e</sup> siècle à 1870 (prix Bordin de l'Académie des Beaux-Arts, 1930), et enfin le *Huit novembre 1942, premier jour de la libération*, qui retrace, avec la journée capitale du débarquement allié en Afrique du Nord, l'histoire de l'Algérie de 1940 à 1943.

Nous ne pouvons citer ici tous les travaux de G. Esquer, et notre intention n'est pas de faire sa bibliographie, mais il convient de signaler deux importantes études dans un domaine jusque là délaissé : *La vie intellectuelle en Algérie* et *L'Algérie vue par les écrivains*.

Comme Berbrugger, G. Esquer a consacré sa vie à l'Algérie. Sa science, son autorité, valurent au fonctionnaire une audience toute particulière, et l'Université reconnut la valeur du savant en lui confiant pendant de longues années la charge de conférences sur les sciences auxiliaires de l'histoire et l'histoire du moyen âge. Enfin, si l'on ajoute que la Société historique algérienne le chargea, de 1927 à 1940, de son secrétariat général, on comprendra que notre confrère reste, pour tous les chartistes d'Algérie, un guide sûr et un exemple.

A G. Esquer succéda, au poste d'archiviste-bibliothécaire du Gouvernement général, notre confrère Dermenghem qui occupe toujours le poste. Appartenant à la promotion de 1913, Emile Dermenghem s'était tout d'abord orienté vers le journalisme et la littérature. Il entra dans le cadre des archivistes départementaux en 1938. Après avoir géré le dépôt des Hautes-Alpes, il fut nommé en Algérie en 1942. Avec lui les chartistes abordent une discipline scientifique qui leur échappe le plus souvent : l'Islamologie. Arabisant distingué, ses travaux font autorité en la matière et lui ont donné une audience internationale. Nous citerons ici ses *Contes Kabyles*, son étude sur *Le culte des saints dans l'Islam*, que complète sa *Vie des saints musulmans*. Il s'est attaqué au sujet périlleux que constitue, pour un chrétien, la *Vie de Mahomet*, et son ouvrage eut le rare privilège de recevoir l'accord de théologiens musulmans. A ces travaux s'ajoutent de multiples articles sur le folklore local. E. Dermenghem a renoué avec la tradition, souvent perdue depuis, des premiers islamisants algériens, pour qui l'enquête sur place constituait la meil-

leure documentation, et ses travaux unissent ainsi la rigueur scientifique à l'information de première main.

Archiviste-bibliothécaire du Gouvernement général, il a eu à faire face, dans un autre domaine, au brusque développement, sous des dénominations successives, de cet organisme qui n'a jamais autant recruté que depuis qu'il a été question de le supprimer ; manque de locaux, versements massifs, voire révolutions, n'ont pas empêché la continuation des inventaires entrepris ainsi que la gestion d'une très importante bibliothèque.

Depuis quelques mois notre confrère Louis Bath (promotion 1958) a été nommé conservateur adjoint après avoir pu se familiariser, lors de son service militaire, avec l'Algérie et la ville d'Alger.

Les débuts des Archives départementales algériennes furent aussi pittoresques, sinon plus, que ceux des Archives centrales. Qu'il nous soit permis d'évoquer ici l'histoire des Archives départementales d'Alger. Créées théoriquement en 1848, elles restèrent sans titulaire jusqu'en 1861. Puis à partir de cette date, et jusqu'en 1886, elles constituèrent le fief héréditaire d'une famille d'exilés polonais. Notre confrère Émile Maupas, nommé à la tête du service en 1870, comprit sans doute qu'il risquait de porter atteinte à une tradition respectable et s'empressa de demander sa mutation à la Bibliothèque nationale d'Alger.

Aux hetmans polonais succédèrent un avocat intempérant, un sous-préfet poète, un clerc d'avoué, puis un agent électoral. Ce ne fut qu'en 1934 qu'un chartiste, notre confrère René Labande, de la promotion de 1931, put être recruté. Il se mit courageusement au travail et entreprit d'élucider le curieux système de classement, né d'incompétences successives et d'une incurie continuelle, qui rendait désormais toute tentative de recherche vaine. Cependant ses préoccupations scientifiques le portaient plutôt vers l'Italie, et en 1938 Alexandre Pestemaljoglou, de la même promotion, lui succédait. Il poursuivit la réorganisation amorcée mais sa mobilisation en 1939, pendant laquelle l'intérim du service fut assuré par G. Esquer, remit tout en question. Notre confrère devait mourir en 1943 dans des circonstances pénibles. Il avait eu cependant le temps d'apporter, lui aussi, sa contribution à l'œuvre commune. Son premier poste, Oran, l'avait amené à s'intéresser aux rapports entre l'Espagne et le Maghreb. Des études sur *l'Oran espagnol, la Forteresse de Mers el Kébir*, sur *Le Consulat français d'Oran de 1732 à 1754*, sans omettre sa notice sur la série M (colonisation) des Archives départementales d'Oran, en témoignent.

A partir de 1943 une vacance due aux événements se produisit et l'intérim fut assuré par le président de la Société des écrivains algériens, chef de division en retraite, jusqu'à ce que le signataire de ces lignes ait pris possession du poste, à la fin de l'année 1945.

Depuis 1951 un poste d'adjoint a été créé à Alger. Il fut occupé successi-

vement par notre consœur Rose-Anne Parent, puis par Jean Gourhand (promotion 1953) de 1953 à 1956. On doit à ce dernier, entre autres travaux, un excellent inventaire de la série P (Domaine). Son successeur, Jean Nicot (promotion 1957), a, de son côté, attaché son nom à la Table des matières de la *Revue Africaine* des années 1921 à 1950, tâche imposante devant laquelle beaucoup reculaient. M<sup>lle</sup> Lafforgue a pris la relève de Nicot.

Les Archives départementales d'Oran devaient être confiées à un chartiste en 1926. Ce fut François Dupont, de la promotion de 1922, qui prit possession du poste mais demanda dès 1927 sa mutation à la Bibliothèque nationale d'Alger. A Dupont succéda Paul Lefrancq, de la promotion de 1927, qui resta à la tête du service jusqu'en 1933, date à laquelle il fut nommé conservateur de la bibliothèque municipale de Valenciennes, ce qui laisse supposer que le climat d'Oran lui pesait. Néanmoins il enrichit l'histoire oranaise de deux études, l'une sur *Le Général Pierre Boyer, premier gouverneur militaire d'Oran*, l'autre sur *Les origines de la colonisation de Valmy*, village fondé en 1848. Pestemaljoglou le remplaça de 1934 à 1938. Mais le départ pour Alger de celui-ci entraîna une vacance à laquelle aucun confrère ne se soucia, alors, de mettre fin. Il fut fait appel à un géographe, Robert Tinthoin, qui entra ainsi dans le corps des archivistes départementaux sans être passé par l'École des Chartes. Le titre de notre article l'exclut de notre énumération, mais nous devons signaler qu'il est l'auteur de nombreux travaux sur l'Oranie, dont une thèse de doctorat.

En 1954 le poste d'adjoint, qui venait d'être créé, fut occupé par Jeannine Bordas, qui sortait de l'École. Elle succéda à M. Tinthoin à la tête du dépôt, avant de regagner la Métropole. Son bref séjour lui permit cependant de rédiger un essai démographique sur le peuplement algérien. Enfin en 1957 notre confrère Renaudin était nommé, pour être aussitôt mobilisé, tandis que sa femme, notre consœur Madeleine Chabrolin, nommée conservateur adjoint, assurait l'intérim.

Comme le dépôt d'Alger, le dépôt de Constantine eut droit, après 1870, au passage-éclair d'un chartiste. André Laudy, de la promotion de 1872, venait des Hautes-Alpes. Il ne semble pas qu'il soit resté plus d'un an en Algérie, ayant demandé sa mutation aux Archives nationales. Il n'existe de lui aucune trace dans les dossiers administratifs ; cependant, par un curieux retour des choses, il devait, de Paris, s'intéresser à l'Algérie, puisqu'on lui doit le premier inventaire de la série F 80 des Archives nationales.

Il fallut attendre l'année 1923 pour voir son ancien poste occupé par un confrère, Prosper Alquier. Ce dernier, entré à l'École au concours de 1910, terminait sa dernière année lorsque la guerre éclata. Démobilisé en 1919, il obtint son diplôme en 1921 et fut nommé, sur sa demande, archiviste du Gouvernement général de l'A.O.F., où sa compétence juridique l'amena à occuper, entre autres, le poste de conseiller à la Cour de Dakar. Fatigué par le climat, il obtint les Archives de Constantine. Chargé également de la biblio-

thèque municipale et du Musée, il se fixa un programme de travaux qu'il devait exécuter scrupuleusement. Il en profita pour établir, ce qui n'existait pas encore, le cadre de classement officiel des Archives départementales algériennes... Il est difficile, lorsque l'on est à Constantine, de résister à l'appel de l'archéologie. Le juriste devint donc archéologue et, par la même occasion, secrétaire de la Société archéologique locale, la plus ancienne société savante d'Afrique du Nord, fondée en 1854, soit deux ans avant la Société historique. Notre confrère publia dans la *Revue Archéologique* et dans les *comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* de multiples articles. Il mena à bonne fin un important travail sur le Chettaba et les grottes à inscriptions latines du Chettaba et du Taya. Ces travaux valurent à Alquier la médaille Paul Blanchet, en 1931. Parallèlement il rédigeait un gros volume au titre trompeur, *Guide de Constantine*, qui est en réalité une somme sur l'histoire de la cité.

Mais, usé à la tâche, Alquier, grand blessé de guerre, devait mourir en 1932 avant d'avoir pu parachever son œuvre. L'homme devait être autant regretté que le savant.

Son successeur, André Berthier, appartenant à la promotion de 1931, allait entreprendre, lui aussi, une brillante carrière d'archéologue. Il a attaché son nom aux fouilles de Tiddis, à 16 km au N.-O. de Constantine, amorcées en 1941, et leur a consacré de nombreux articles et brochures. Malgré les difficultés actuelles, en compagnie de M. Golvin, professeur à la Faculté des Lettres d'Alger, il vient d'ouvrir un nouveau chantier, d'archéologie musulmane cette fois, à la Kalaa des Béni Hammad, dans les Bibans. Notons pour la petite histoire que les travaux de relevé s'effectuent en hélicoptère et que notre confrère est sans doute le premier chartiste pour qui cet appareil soit devenu un instrument de travail habituel.

Parmi les principaux ouvrages d'André Berthier, signalons *L'Algérie et son passé*, *Les vestiges du Christianisme antique dans la Numidie Centrale*, et *Le sanctuaire punique d'El Hofra*, en collaboration avec l'Abbé Charlier. Notre confrère, avec ce même collaborateur et M. Juillet, devait également publier une étude révolutionnaire sur le *Bellum Jugurthinum* de Salluste, qui remet en question la géographie de l'Afrique romaine.

Conservateur du Musée Gustave Mercier, chef de circonscription archéologique, vice-président de l'Alliance française, A. Berthier prit une part active à la vie de la cité et fut pendant longtemps adjoint au maire de la ville.

Le poste d'archiviste adjoint fut inauguré en 1953 par notre consœur Elisabeth-Thérèse Lemaire (promotion 1953), à qui succéda Guy Quincy (promotion 1954) un an après. De 1954 à 1958, ils ont publié les tomes I, II et III du *Répertoire de documentation nord-africaine*.

Enfin, dernière venue dans la famille des conservateurs d'Archives départementales algériennes, notre consœur Anne-Marie Couvret, promotion 1956, a créé de toutes pièces, dans des circonstances difficiles, le dépôt de Bône depuis sa nomination à ce poste en 1959.

Avant de passer aux chartistes ayant servi dans les bibliothèques, sur lesquels d'ailleurs nous nous étendrons moins longuement puisque cet article est destiné à une revue professionnelle d'archivistes, il convient de signaler notre confrère Mallon (promotion 1926), qui a été chargé, en 1953, de l'organisation du dépôt des Archives de la Marine, lequel couvre l'ex-Afrique française dans son ensemble. Ses études, dont les résultats sont rassemblés dans sa *Paléographie romaine*, publiée à Madrid en 1952, et qui reçut le prix de la Fondation Carrière de l'année suivante, lui ont valu d'être chargé du cours de paléographie latine à la Faculté des lettres d'Alger. Depuis il a publié une série d'articles sur *Les pierres fautives* dans la revue *Lybica*, et, plus récemment, dans *Scriptorium*, une notice sur *Les scriptoria épigraphiques*.

\*  
\* \*

Berbrugger devait être remplacé en 1869 à la tête de la Bibliothèque nationale d'Alger par le géographe Mac Carthy, qui fournit au futur Père de Foucauld la documentation de base pour son exploration du Maroc. Mais le palais de Mustapha Pacha, qui abritait depuis 1865 l'établissement, ne resta pas longtemps sans chartiste. Nommé en 1870, comme nous l'avons dit, archiviste du département d'Alger, mais rebuté sans doute par l'atmosphère passionnée de la préfecture qui subissait les contre coups de la « Commune » d'Alger, Émile Maupas se fit muter l'année suivante à la Bibliothèque nationale.

Sorti de l'École en 1867, il avait fait ses débuts comme archiviste du Cantal. Avec lui les chartistes d'Algérie, et les chartistes tout court, allaient aborder une discipline inattendue : la Biologie. Celle-ci valut à Maupas une renommée internationale, alors qu'à Alger, ou même parmi nos confrères, son nom ne retenait l'attention que de quelques initiés.

En 1888-9, Maupas réduisait à néant, par des expériences poursuivies dans son appartement avec un matériel de fortune, la théorie de Weissman. L'Académie des Sciences lui décernait son Grand Prix de Physique et l'élisait membre correspondant. Mais il fallut l'intervention personnelle du D<sup>r</sup> Roux, directeur de l'Institut Pasteur, pour que Maupas reçoive enfin le ruban rouge, à 66 ans. L'estime où le tenait le monde savant se manifesta par la souscription internationale qui permit la frappe d'une médaille commémorative de ses travaux et que lui remit le Docteur Calmette.

Depuis son nom a été donné à une rue d'Alger, et ce, qui est mieux, à un lycée. Souhaitons que de nouvelles appellations ne portent pas atteinte à la mémoire d'un confrère dont nous pouvons tous nous enorgueillir à bon droit.

Après la mort de Maupas la bibliothèque fut confiée successivement à deux hommes de lettres dont la gestion motiva la désignation, comme administrateur, en 1920, de notre confrère G. Esquer, poste qu'il occupa jusqu'en

1948. De nombreux chartistes avaient été, entre temps, nommés bibliothécaires :

Gilbert Jacqueton, appartenant à la promotion de 1888, qui pendant son court séjour publia néanmoins les papiers du général Valazé relatifs à la conquête, ainsi qu'une étude sur l'expédition de Martinez de Angulo contre Tlemcen, en 1535. Il avait d'autre part, avec la *Chronique africaine* que publiait la *Revue Africaine*, inauguré une excellente bibliographie critique des ouvrages paraissant sur l'Afrique du Nord, que ses successeurs malheureusement abandonnèrent.

Marc Saché, de la promotion de 1893, vint ensuite et occupa le poste de 1895 à 1901. Puis, après une longue interruption, François Dupont, de la promotion de 1922, fut muté des Archives d'Oran à la Bibliothèque nationale d'Alger. Esprit original, il devait être un des guides de Montherlant lors des séjours que ce dernier fit dans cette ville. Notre confrère mourut de façon tragique, alors qu'il rejoignait son nouveau poste dans les Ardennes, en 1943.

Parmi les chartistes qui furent affectés à la Nationale d'Alger, on doit encore citer Yvonne Mailfert (promotion de 1931), épouse de notre confrère Labande ; elle y travailla de 1935 à 1936. Son poste revint ensuite à Germaine Hanote (promotion de 1936), qui fut pour G. Esquer une précieuse collaboratrice de 1938 à 1945. Depuis 1947, François Hauchecorne (promotion de 1947), qui a succédé à cette dernière, s'est engagé dans de patients travaux bibliographiques.

G. Esquer fut remplacé en 1948 comme administrateur par notre consœur Germaine Lebel (promotion de 1932), qui, avant de partir comme bibliothécaire en chef de l'Institut français de Bucarest, avait exercé les fonctions de bibliothécaire à l'Université d'Alger, de 1935 à 1936. Elle a pu faire aboutir le projet de construction d'un nouveau local, et depuis 1956 la Bibliothèque nationale a abandonné le palais mauresque de Mustapha Pacha pour un magnifique immeuble moderne qui domine la rade. Ses responsabilités administratives croissantes et l'organisation d'un service de lecture publique par bibliobus, s'étendant à l'Algérie entière, lui ont cependant permis de publier un important ouvrage sur les relations de la France et des principautés danubiennes, et d'entreprendre l'histoire du centre de colonisation d'El Affroun.

La Bibliothèque universitaire, à laquelle nous venons de faire allusion, compta également dans ses rangs des chartistes : Guy de Tournadre (promotion de 1924), qui en fut le bibliothécaire en chef de 1927 à 1928, Hélène Michaux (promotion de 1944) qui y demeura de 1947 à 1950, Marion Debout (promotion de 1945), qui y fut affectée de 1948 à 1950, Anne Marie Boisset (promotion de 1938) enfin, de 1950 à 1953.

Deux bibliothèques municipales reçurent aussi des chartistes, sans parler de celles dont la gestion relève traditionnellement du conservateur régional. A Alger, Jean Lombard (promotion de 1928), nommé en 1934, fut le premier

chartiste placé à la tête de la bibliothèque municipale ; sa tâche fut contrariée par une longue interruption de fonctions, de 1943 à 1957, pendant laquelle, de 1946 à 1948, notre consœur Marion Debout le remplaça. A Oran, c'est Patrice Robert (promotion 1939), qui depuis 1946 gère la Municipale. Il y prépare un important travail sur *L'invention de l'étrier*.

Mais tous les chartistes d'Algérie ne firent pas carrière dans les Archives ou les Bibliothèques. On peut en citer plusieurs qui honorèrent l'enseignement ou l'administration : Édouard Philippon (promotion de 1878), qui fut conseiller à la Cour d'appel d'Alger ; Charles Chevreux (promotion de 1907), qui exerça de 1935 à 1937 les fonctions de directeur de cabinet du Gouverneur général : et plus près de nous Boutheiller (promotion de 1943), Denieul (promotion de 1949), qui fut chef de cabinet du préfet de Grande-Kabylie, Bargeton (promotion de 1942), qui fut sous-directeur de la Sûreté nationale en Algérie, passèrent quelques années dans ce pays.

L'enseignement supérieur, à ses débuts, allait également compter deux chartistes : Morel-Fatio (promotion de 1874), qui inaugura la chaire de langues et littératures étrangères, à l'ouverture de l'École des Lettres d'Alger en 1880, et Félix Martel, de la promotion de 1877, qui occupa dans les mêmes conditions une chaire à la jeune École de Droit. Ce dernier devait finir inspecteur général de l'Instruction publique.

\*  
\* \*

Voici terminé, non sans une certaine mélancolie, ce rappel des chartistes qui ont servi ou servent encore en Algérie. Écrites loin des dossiers officiels et des annuaires conservés à Paris, ces lignes s'entachent peut être de quelques omissions involontaires. Que les intéressés ou leurs familles veuillent bien nous en excuser.

Néanmoins nous pensons avoir donné ici une idée suffisante du travail accompli par nos confrères en cent quarante années, et de la place qu'ils ont tenue ou tiennent encore. Ils ont œuvré de leur mieux pour implanter dans la vieille Berbérie le goût de la recherche désintéressée, la curiosité de l'esprit et la rigueur intellectuelle. Dans le domaine purement professionnel, ils ont peu à peu doté les jeunes départements français d'Algérie de services d'archives rationnellement organisés et de bibliothèques dont certaines peuvent servir de modèle.

Aujourd'hui qu'une page se tourne, souhaitons que le « vent de l'histoire » n'emporte pas inexorablement vers l'oubli le souvenir de nos confrères qui avaient et ont encore profondément marqué de leur empreinte le développement intellectuel de ce pays.

Pierre BOYER,  
conservateur régional  
des Archives départementales d'Alger.

*Nota.* — L'article de M. Pierre Boyer serait exhaustif, s'il ne comportait, dans le tableau qu'il trace de l'activité des chartistes en Algérie, une grave lacune : nous voulons parler de l'œuvre accomplie par l'auteur lui-même.

Archiviste en chef du département d'Alger depuis 1945, conservateur régional depuis 1957, notre confrère Boyer occupe, dans la vie intellectuelle algéroise, une place éminente, dont témoigne son livre récent, *L'évolution de l'Algérie médiane de 1830 à 1956* (cf. *Gazette des Archives*, n° 29, 2<sup>e</sup> trim. 1960, pp. 97-98).

C'est surtout au domaine de la démographie et de la sociologie, envisagées sous l'angle historique, — point de vue que négligent en général statisticiens et sociologues —, que M. Boyer a apporté une contribution essentielle : *La presse musulmane algérienne : origine, caractéristiques et développement* (mémoire pour l'entrée au Centre des Hautes Études d'administration musulmane). — *L'évolution démographique des populations musulmanes du département d'Alger, 1830-1948* (in *Revue africaine*, XCVIII, 1954). — *Les données statistiques de la cohabitation [des communautés d'Algérie] et leurs conséquences* (in *La cohabitation en Algérie*, Alger, 1955). — *Historique de la surpopulation* (in *L'Algérie surpeuplée*, Alger, 1958). — etc.

Ses recherches ont amené M. Boyer à s'intéresser à l'époque turque, aux anciennes tribus, etc., aussi bien qu'à l'évolution de la communauté européenne transplantée. C'est dire qu'aujourd'hui nul ne saurait prétendre traiter des problèmes de la démographie et de la sociologie algériennes sans recourir aux travaux de notre confrère. Il était bon que cela fût précisé, à la fin de cet article où il s'est donné pour tâche de mettre en relief le rôle joué par les anciens élèves de notre École dans sa province d'adoption.

[N.D.L.R.]